

Amour monstre

Dans son dernier roman, «*Le Cimetière des Poupées*», Mazarine Pingeot explore les mécanismes intimes de l'infanticide. Décryptage de l'inacceptable par des spécialistes.

Du fond de sa cellule, une femme écrit une longue lettre à son mari pour lui expliquer pourquoi elle a tué leur bébé à la naissance et l'a congelé. Cette confession monstrueuse est la trame du nouveau roman de Mazarine Pingeot. Deux ans après *Bouche cousue*, la fille de François Mitterrand y aborde une nouvelle fois les liens intimes entre la future mère et l'enfant à naître. Dans *Le Cimetière des Poupées*, la narratrice porte neuf mois son bébé en secret. Son mari ne voit rien. Il n'en voulait pas, de cet enfant. Ou en tout cas, elle en a décidé ainsi. Un enfant, menace pour son couple, qu'elle s'est approprié par défi. Ce triangle amoureux père-mère-enfant, à la limite du machiavélique, révèle à son paroxysme la douleur que peuvent ressentir certaines femmes lorsqu'elles deviennent mères. Noir et autodestructeur, son récit met des mots brutaux sur les maux qui poussent une mère à tuer son enfant. Au fil d'extraits du roman de Mazarine Pingeot, analyse des rouages psychologiques qui conduisent à ce drame.

«Les gens sont-ils capables d'accepter une vérité monstrueuse?»

Dans le livre: La mère cache sciemment sa grossesse à son mari et sait qu'elle tuera cet enfant à la naissance. Elle en assume toute la responsabilité.

Dans la réalité: La plupart des mères infanticides passent par le déni de grossesse. Quand il naît, le bébé est une chose déshumanisée. La femme, qui ne se sent pas mère, le tue sans réaliser son acte.

«Monstre», «mauvaise mère», «sorcière»: les qualificatifs ne manquent pas pour rendre infâmes les mères infanticides. A chaque nouvelle affaire, le malaise est intolérable et l'incompréhension totale. Ce crime interroge la féminité, pour tous ceux qui ont décidé un jour que la maternité et l'amour sont inscrits dans la nature féminine. Sauf que l'amour n'est pas une norme et que toutes les femmes ne ressentent pas le besoin de mater, comme l'écrit Elisabeth Badinter dans son livre *L'Amour en plus*. Alors? Les infanticides sont-elles dénuées d'amour maternel? «L'amour n'entre pas en jeu, ce ne sont pas des monstres froids», explique Gaëlle Guernalec-Levy, journaliste et auteure de *Je ne suis pas enceinte. Enquête sur le Déni de Grossesse*. En écoutant la détresse de ces femmes qui se retrouvent seules face à elles-mêmes, peu importe leur âge ou leur milieu, je me suis dit que ça pourrait m'arriver.»

«(...) je me sentais forte, heureuse, même si je ne pouvais partager avec personne ces neuf mois de plénitude, ces neuf mois de sursis (...)»

TEXTE:
FABIENNE ROSSET
PHOTO:
KEYSTONE - PHOTO12

Dans le livre: Pendant sa grossesse clandestine, elle visualise l'enfant, l'instrumentalise contre son mari. Elle se sent toute-puissante.

Dans la réalité: Neuf mois, c'est parfois trop court pour que naisse un lien avec l'enfant. Et les «dès que tu le verras, tu te sentiras mère» n'y changent rien. Certaines n'arrivent pas à se projeter.

«Pendant la grossesse, la mère a plus ou moins le sentiment d'être toute-puissante. Mais quand l'enfant est né et grandit, il devient un enjeu de pouvoir dans le couple», décrypte la sociologue Eliane Perrin. Le cas mythologique de Médée, qui tue les enfants qu'elle a eus avec Jason par vengeance, est symptomatique de ce pouvoir. «Supprimer les enfants, c'est supprimer l'alliance qui vous lie à un homme pour la vie», poursuit la spécialiste. Mais comment parler de toute-puissance quand le lien avec l'enfant à naître ne se fait même pas? N'en déplaît-il à ceux qui idéalisent le syndrome de la «bonne mère», toute femme n'a pas la pulsion irrésistible de s'occuper de son enfant. «Ces cas de déni de grossesse et d'infanticide prouvent que l'instinct maternel est un leurre», conclut Gaëlle Guernalec-Levy.

«Tout ce que j'ai fait était nécessaire. (...) Tu es contre l'avortement. Moi aussi.»

Dans le livre: Elle sait que son mari ne veut pas de cet enfant. Elle le «garde» pour le punir.

Dans la réalité: Selon une idée développée par la psychiatre française Sophie Marianopoulos, de nombreuses femmes tombent dans le déni de grossesse, inconsciemment, pour «protéger» leur enfant de l'avortement. Historiquement, la légalisation de l'avortement et l'apparition des moyens de contraception ont fait diminuer les cas d'infanticides. «L'infanticide ne relève plus d'une fonction économique ou sociale, mais de phénomènes individuels», explique le Dr Gérard Niveau, médecin à l'unité de psychiatrie légale de l'Institut de médecine légale de Genève. «Paradoxalement, s'il y a moins d'infanticides qu'au XIXe siècle en France, leur nombre n'a pas chuté depuis cinquante ans», ajoute Gaëlle Guernalec-Levy. Un phénomène qui s'explique par la méconnaissance qu'ont encore certaines femmes des moyens de contraception.

«Dans le froid, il était mon enfant.»

Dans le livre: Elle cache l'enfant dans son congélateur pour le garder près d'elle.

Dans la réalité: L'option du congélateur existe, comme dans l'affaire Courjault (lire encadré), mais souvent les mères abandonnent le bébé là où elles l'ont mis au monde.



Chaque affaire d'infanticide suscite l'incompréhension, mais pour les spécialistes ces mères ne sont pas des monstres.

«Pour de rares femmes qui ont méconnu leur grossesse et qui se retrouvent seules au moment de l'accouchement, l'intensité et la violence sont telles qu'elles subissent une effraction psychique. Elles perdent conscience de la réalité d'elles-mêmes et peuvent se débarrasser du mal incarné par l'enfant, dont elles n'ont pas conscience non plus et dont on retrouve le corps dans des buissons ou des sacs», souligne Nahoé Curtet, sage-femme conseillère à la Fondation Profa, à Lausanne. Et il n'y a pas forcément un symbolisme à trouver dans la cache du congélateur qui «conserve» la trace du crime, comme le constate Gaëlle Guernalec-Levy: «J'ai entendu parler d'affaires du même acabit que celle des Courjault, poursuit la spécialiste. La femme se retrouve avec ce corps, ne sait pas quoi en faire, et très pragmatiquement, elle le place dans le congélateur, parce que c'est pratique.» |

L'INFANTICIDE EN CHIFFRES

► **En Suisse**, selon l'Office fédéral de la statistique, il y a eu sept cas d'infanticides recensés entre 2000 et 2005, dont deux suite à des dénis de grossesse. Ce crime est inscrit dans l'article 116 du Code pénal.

► **En France**, l'infanticide n'existe plus dans le Code pénal. Les cas sont regroupés et comptabilisés sous la notion d'homicide volontaire sur une personne particulièrement vulnérable en raison de son âge. «Il y en a entre cinquante et cent par an, mais qui ne sont pas recensés officiellement», relève Gaëlle Guernalec-Levy.

Fausse polémique



La polémique a précédé la sortie du livre, faisant ainsi du *Cimetière des Poupées* (Editions Juillard) un des événements de la rentrée. Mazarine Pingeot s'est-elle inspirée de l'affaire dite «des bébés congelés» révélée en juillet 2006 en Corée du Sud? La narratrice serait-elle un double de Véronique Courjault, cette mère de 37 ans qui a tué trois de ses enfants, à l'insu de son mari qui ne s'était même pas douté de ses grossesses? Aucune date, aucun nom, et même aucun fait ne peut rapprocher ces deux histoires, sinon l'infanticide, et l'impact émotionnel que ce crime, le plus tabou de tous, peut avoir sur les esprits.

Mazarine Pingeot est romancière. Elle n'est ni juge, ni psychologue, pas plus moraliste que législateur. Son ambition n'est pas de condamner, de soigner ou de protéger mais de comprendre ce qui peut se passer dans la tête d'une femme, épouse dévouée, fille soumise et mère aimante, pour la pousser à commettre l'impensable. Si on reconnaît la puissance d'un écrivain à sa capacité de ramener les monstres dans la communauté des humains, alors Mazarine Pingeot est une grande romancière. Et pourtant, nulle complaisance ou empathie forcée dans ce monologue cru, puissant, d'une précision d'orfèvre, qui exclut tout autre point de vue que celui de la meurtrière. Si on comprend la logique de son geste par le lent processus qui l'y conduit – mélange d'autodénigrement, d'orgueil d'esclave et de toute-puissance – la narratrice ne cherche pas à excuser son acte. Elle ne le regrette pas non plus. Comment regretter ce qui permet d'échapper à son funeste destin? | MARIE-CLAUDE MARTIN